

## Enthousiaste pour sa mission de maire du Houga

Patricia Galabert exprime ambition, rigueur et passion



Enthousiaste pour sa mission de maire du Houga

C'est un exposé magistral du rôle de maire que Patricia Galabert, maire du Houga, présente aux Folgariens, vendredi 10 janvier 2020. Elle décrit avec enthousiasme et lucidité ce que doivent être les ambitions et les exigences des élus de la commune, cette pierre angulaire de notre société et de notre démocratie.

Certes, elle se garde de dresser un bilan de son mandat de maire et de ses projets pour l'avenir du Houga : c'est interdit par la loi dans cette période préélectorale. Mais les travaux exécutés en 2019 et les investissements en cours ou décidés en 2019 pour 2020 sont décrits en toute transparence.

Face à « l'impossibilité apparente de tisser un contrat social dans une démocratie apaisée », la municipalité se doit d'être « crédible et exemplaire sur l'utilisation des deniers publics et l'utilité des projets ».

De plus, les élus doivent favoriser l'écoute des citoyens et leur valorisation en soutenant leurs initiatives. Et tenir leurs promesses.

### La commune : on doit s'y sentir, en sécurité, écouté, reconnu

Sans perdre de vue, ni le cadre législatif et réglementaire, ni les compétences transférées à la communauté de communes, on peut développer la commune en recherchant des solutions sans se borner à énoncer les problèmes...

Pourquoi développer la commune ? « Parce que nous méritons de vivre dans un village moderne et accessible (...) Nous avons, nous aussi, droit à la beauté et au bien-être ».

La commune est dotée de plusieurs structures médico-sociales publiques et aussi associatives : « c'est une richesse en termes d'emploi et de vie sociale ».

« Il faut proposer des services et de la vie ». Donc, il faut investir. Patricia Galabert insiste sur le fait que tous les travaux décrits – déjà exécutés, en cours ou qui vont démarrer - ont été financés sur des excédents de fonctionnement, des dotations et des subventions, sans recours à l'emprunt.

### Principaux travaux

**Raccordement au forage de la Fontaine Sainte d'Estang** : il fonctionne depuis juillet 2019. Quant au forage de la Béroge, son avenir est en discussion. 67,5 % du financement a été assuré par l'État et le Conseil départemental. Pour cette opération, une large concertation a eu lieu et la décision a tenu compte du prix du m<sup>3</sup> d'eau le plus bas et du développement durable.

**Assainissement collectif** : la réception des travaux date du 22 mars 2019. Les usagers ont l'obligation de se raccorder au réseau dans les deux ans. L'adhésion de la commune au Syndicat des eaux du territoire de l'Armagnac et 70 % de subvention de l'Agence de l'eau pour la partie publique ont rendu possibles ces travaux à un coût abordable.

Ces mises aux normes ont permis la rénovation de la voirie de la Cité Pierre Sauvage et, bientôt, ceux de la Cité des Prunus. La maire note la difficulté de coordonner les interventions d'entreprises de différents corps de métier, malgré les aléas climatiques et les surprises...

**Restructuration de la mairie** : le bâtiment rénové et agrandi a été inauguré le 8 novembre 2019, avec beaucoup de Folgariens, malgré la pluie. Pour Patricia Galabert, c'est le signe de l'attachement des villageois à ce service de proximité et au patrimoine du Houga.

**Viabilisation de la zone médico-sociale** : elle concerne les terrains situés derrière la supérette. Ils vont accueillir un cabinet médical (la vente du terrain qui lui est destiné est en cours), le foyer de l'Esat et le restaurant d'application de l'IMPro.

**Projet de médiathèque à l'Oustalet** : les travaux commencent à la fin de janvier. Des subventions sont déjà acquises : 62 570 euros de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), 78 213 de la Région, 11 255 euros de la Direction régionale des arts et de la culture. Et d'autres demandes sont en cours. Là encore, la municipalité veut créer « des espaces de rencontre et d'échange ». Dont le rôle était autrefois tenu par les cafés !

Par ailleurs, placée face à l'école, la médiathèque « doit être un atout pour les enfants du village ». La maire estime que l'éducation artistique et culturelle est « indispensable à l'égalité des chances », en développant créativité, sensibilité et esprit critique. À noter que, cette année, avec le Parcours d'éducation artistique et culturelle, l'école travaille avec l'Artothèque de Gondrin pour créer une exposition à la mairie du 17 février au 7 mars : « pouvoir exposer des œuvres au village, c'est pouvoir les partager ».

Cette opération sera complétée par le projet théâtral de la Compagnie La Môme aux souliers rouges, qui vient de s'installer au Houga.

### **Apprendre à vivre ensemble : une école innovante et ouverte**

Dès leur plus jeune âge, il faut que les enfants découvrent, connaissent et respectent les lieux de vie et les institutions à proximité. Dans cette perspective, les classes de CM vont effectuer une visite-enquête à la mairie, participer à un débat avec un juge sur le fonctionnement de la justice et travailler sur les élections municipales. La maire : « La commune doit tout mettre en œuvre pour favoriser la mission éducative des écoles ».

Par ailleurs, sur un terrain situé en contrebas de la salle omnisport, un pôle enfance-jeunesse sera construit. Qui hébergera l'accueil de loisirs, l'accueil jeunes et le relais d'assistantes maternelles, à proximité des équipements sportifs.

### **Soutenir le bénévolat et le volontariat**

La commune soutient les associations et leurs bénévoles en abondant le compte correspondant du budget. Sans oublier la mise à disposition de salles, l'entretien et la rénovation des structures, tout cela gratuitement.

Le volontariat, engagement exclusif et désintéressé au profit des autres est le fait, notamment des sapeurs-pompiers du Houga, dont le Centre a fêté récemment son 130e anniversaire. Qui a manifesté la technicité, le don de soi, la solidarité, la convivialité et la communication qui caractérise les sapeurs-pompiers. « Vous êtes les seuls », souligne Patricia Galabert, « avec la gendarmerie, à répondre à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, quand, il y a quelques années, on appelait la famille ou le voisin ».

### **Conclusion**

Inlassablement s'adapter, ne pas accepter ce qui ne doit pas l'être. Créer de la solidarité, de la confiance en autrui. En étant conscient que chacun a des droits, mais aussi des devoirs. « Fide et Constantia », la devise du Houga est une bonne référence : « Par la confiance et la persévérance ».



Applaudissements dans la salle



Élus, sapeurs-pompiers et gendarmes



Patricia Galabert et le Conseil municipal